

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF576

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
 M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
 Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	0
Compétitivité	0	400 000 000
Cohésion	0	0
300 000 emplois jeunes (<i>ligne nouvelle</i>)	400 000 000	0
TOTAUX	400 000 000	400 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les longues files d'attentes des jeunes devant l'aide alimentaire ont repris à la rentrée alors que le Gouvernement a supprimé les repas à 1 € pour tous au restaurant universitaire. Les 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage avec un taux de 20,6 % alors que la moyenne nationale est de 8,1 %.

Face à cela, le Gouvernement a choisi d'aider les entreprises plutôt que les jeunes en finançant par exemple l'intégralité du salaire d'un apprenti de moins de 21 ans ou des services civiques. Les

jeunes, eux, sont condamnés à la précarité : entre 43 et 53 % du SMIC pour les apprentis à temps plein et moins de 600 € par mois en service civique, faute de trouver un emploi... Les entreprises et services publics ont profité de cet effet d'aubaine pour remplacer des salariés par des jeunes sous-payés.

En mai 2021, l'enquête FAGE-Ipsos révélait que 82 % des jeunes en recherche d'emploi pensent que le Gouvernement n'en a pas fait suffisamment pour les jeunes en difficulté : 62 % d'entre eux ont eu des problèmes pour s'alimenter correctement et 69 % des difficultés pour payer un loyer.

Nous proposons 300 000 emplois jeunes face à la pénurie d'emplois sur le marché du travail. Les besoins sont pourtant là, dans les écoles, les clubs sportifs, les associations... Ces tâches d'utilité publique seront réservées à des jeunes pendant 5 ans pour une rémunération au moins égale au SMIC.

Par cet amendement, nous proposons donc la création, au sein de la mission « « compétitivité » », d'un nouveau programme « « 300 000 emplois jeunes » », abondé des crédits de l'action 04 « « Mise à niveau numérique de l'État, des territoires et des entreprises – modernisation des administrations régaliennes » » du programme 363 « « Compétitivité » », à hauteur de de 400 millions d'euros en AE et en CP.